

Compte rendu de Conseil municipal du 28 mai 2020

Membres en exercice : 19

Présents : Mickaël AUBINEAU, Dominique BERGER, Jean BOULAIS, Aurore BOUVET, Guillaume BRETAUDEAU, Marc BRUANT, Thomas BURLOT, Emmanuelle CARRERE, Jérôme CHATELIER, Caroline DANO, Jessica DROUET, Patricia GALLOIS, Céline GUILBOT, Candy LAMBERT, Lynda MASSIEU BOISSINOT, Pascal MATHÉ, Gérard ROUSSEAU, Séverine VACHON, Rachelle VAN DEN HENDE.

Désignation du secrétaire de séance : M. Mickaël AUBINEAU

Désignation des assesseurs pour l'élection du Maire et des Adjointes : Mmes Patricia GALLOIS et Jessica DROUET

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jean BOULAIS, Maire sortant, ouvre la séance et déclare les conseillers municipaux installés dans leur fonction.

ELECTION DU MAIRE

Jean BOULAIS, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, préside la suite de la séance en vue de l'élection du Maire.

Après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-5 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, il invite le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire au scrutin secret.

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour (17 voix pour, 1 blanc et 1 Mickaël AUBINEAU), Mme Séverine VACHON est élue Maire et reprend la présidence de l'assemblée.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit pour Beauvoir sur Niort un maximum de 5 adjoints.

Madame le Maire propose la création de 4 postes d'adjoints.

Ayant obtenu la majorité absolue (18 voix pour et 1 blanc), le conseil municipal décide de fixer le nombre de d'adjoints à 4 pour la durée du présent mandat.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Madame le Maire propose la candidature de Mickaël AUBINEAU, Rachelle VAN DEN HENDE, Pascal MATHÉ et Aurore BOUVET. Aucune autre liste n'est déposée.

Après vote à bulletin secret, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, sont élus :

- Mickaël AUBINEAU, 1^{er} adjoint (17 voix pour et 2 blancs)
- Rachelle VAN DEN HENDE, 2^{ème} adjoint (17 voix pour et 2 blancs)
- Pascal MATHÉ, 3^{ème} adjoint (17 voix pour et 2 blancs)
- Aurore BOUVET, 4^{ème} adjoint (17 voix pour et 2 blanc)

Séance levée à 19 H 45